

**B. NOTICE**

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

CLINDAMYCINE Kela 100 mg, comprimés pour chiens

### 2. Composition

Par comprimé :

#### Substance active :

100 mg de clindamycine sous forme de chlorhydrate de clindamycine.

### 3. Espèces cibles

Chiens

### 4. Indications d'utilisation

Le médicament vétérinaire est indiqué pour le traitement des plaies infectées, des abcès et des infections de la cavité buccale et des dents causées ou associées à *Staphylococcus spp.*, *Streptococcus spp.*, *Bacteroides spp.*, *Fusobacterium necrophorum* et *Clostridium perfringens*. Ce médicament vétérinaire est également indiqué pour le traitement de l'ostéomyélite causée par *Staphylococcus aureus*.

Ce médicament vétérinaire peut également être utilisé comme aide à la protection antimicrobienne lors des interventions chirurgicales dentaires.

### 5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, aux préparations contenant de la lincomycine ou à l'un des excipients.

En raison d'effets secondaires gastro-intestinaux, ne pas utiliser chez les lapins, les hamsters, les cobayes, les chevaux, les ruminants et les chinchillas.

### 6. Mises en gardes particulières

#### Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Pour le traitement d'ostéomyélite : ne pas utiliser chez les chiens pesant moins de 4,5 kg.

Pour les autres indications : ne pas utiliser chez les chiens pesant moins de 9 kg.

Des précautions particulières doivent être prises lors de l'administration du médicament vétérinaire à des animaux avec une maladie hépatique ou rénale sévère.

La résistance antimicrobienne se développe chez certains micro-organismes pathogènes; l'utilisation de ce médicament vétérinaire doit être basée sur les résultats des tests de sensibilité. Le traitement par la clindamycine entraîne parfois une prolifération d'organismes non sensibles, tels que certaines clostridies et levures. En cas de ces surinfections, des mesures appropriées doivent être prises en fonction de la situation clinique.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Les personnes présentant une hypersensibilité connue au chlorhydrate de clindamycine ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Après utilisation, laver les mains soigneusement.

Il convient de manipuler ce médicament vétérinaire avec précaution pour éviter tout risque d'auto-ingestion accidentelle.

En cas d'ingestion accidentelle, particulièrement dans le cas d'enfants, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Gestation:

Bien que des études conduites à doses élevées de clindamycine chez les rats n'aient révélé aucun effet tératogène et aucun impact négatif de celle-ci sur la capacité de reproduction des animaux mâles et femelles, l'innocuité de la clindamycine chez les chiennes gestantes et les chiens mâles utilisés pour la reproduction n'a pas été prouvée.

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établi par le vétérinaire.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Il a été démontré que la clindamycine possède des propriétés de blocage neuromusculaire qui peuvent renforcer le mécanisme d'action des agents de blocage neuromusculaire.

Ce médicament vétérinaire doit être utilisé avec précaution chez les animaux qui sont traités simultanément avec de telles substances.

Il est recommandé de ne pas utiliser la clindamycine en même temps que le chloramphénicol ou les antibiotiques macrolides en raison de leur action antagoniste lors de leur fixation sur la sous-unité 50S des ribosomes.

**7. Effets indésirables**

chiens

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Vomissements, diarrhée
---	------------------------

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification:

[https://www.afmps.be/fr/usage\\_veterinaire/medicaments/medicaments/pharmacovigilance/notifier\\_des\\_effets\\_indesirables\\_de](https://www.afmps.be/fr/usage_veterinaire/medicaments/medicaments/pharmacovigilance/notifier_des_effets_indesirables_de)

**8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Voie orale.

Afin de garantir un dosage correct, le poids vif (PV) doit être calculé le plus précisément possible.

Plaies infectées, abcès :

5,5 mg de clindamycine/kg de poids vif toutes les 12 heures pendant 7 jours ou 1 comprimé pour 18 kg de poids vif 2 fois par jour.

Ne pas utiliser chez les chiens pesant moins de 9 kg.

Infection buccale et dentaire :

5,5 mg de clindamycine/kg de poids vif toutes les 12 heures pendant 10 jours ou 1 comprimé pour 18 kg de poids vif 2 fois par jour.

Durée : au maximum 28 jours en fonction de la situation clinique.

Ne pas utiliser chez les chiens pesant moins de 9 kg.

Comme moyen de protection antibactérienne lors des opérations de chirurgie dentaire :

5,5 mg de clindamycine/kg de poids vif toutes les 12 heures pendant 10 jours ou 1 comprimé pour 18 kg de poids vif 2 fois par jour.

Le traitement doit être pris pendant les 5 jours qui précèdent et les 5 jours qui suivent l'intervention.

Ne pas utiliser chez les chiens pesant moins de 9 kg.

Ostéomyélite :

11 mg de clindamycine/kg de poids vif toutes les 12 heures pendant au moins 28 jours ou 1 comprimé par 9 kg de poids vif 2 fois par jour.

Le traitement doit être arrêté si aucun résultat n'est constaté après 14 jours.

Ne pas utiliser chez les chiens pesant moins de 4,5 kg.

**9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Aucune.

**10. Temps d'attente**

Sans objet.

**11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver dans l'emballage d'origine.

Durée de conservation des demi-comprimés conservés dans le blister : 2 jours.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'emballage après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

**12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

**13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

**14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

BE-V351687

Blister de 10 comprimés conditionné en boîtes avec resp. 20 et 80 comprimés.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

Mars 2025

**16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots

Kela sa  
Sint Lenaartseweg 48  
2320 Hoogstraten  
Belgique  
Tél. +32 (0) 3 340 04 11  
E-mail : [info@kela.health](mailto:info@kela.health)

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Kela Veterinaria sa  
Nieuwe Steenweg 62  
9140 Elversele  
Belgique  
Tél. +32 (0)3 780 63 90  
E-mail : [info.vet@kela.health](mailto:info.vet@kela.health)